

Monsieur Monsieur G. Van Crombrugge a Grammont

Mes bien chers Père et Mère

J'aurais été charmé d'avoir le plaisir de vous posséder ici, si vous aviez pû profiter de l'occasion que vous avez eue, mais puisque vous avez jugé à propos de différer votre voyage, j'espère que vous me dedommagerez de cette privation, par un séjour plus long, dans la suite.

J'ai l'honneur de vous envoyer 400 frans = 220 fr. 10.

J'ai payé à Malines pour votre compte 102 fr. 18.4

J'ai payé à ma tante Spitaels 13 fr. 16.7

116.13.11

Mon débet chez vous est de 290 fr. 15

116.13.11

174.1.1

Il me reste donc 46.9.11 dont vous voudrez bien payer françois et comme je me rappelle dans ce moment que cette somme est insuffisante, j'y joins encore 100 francs dont l'excédent servira à payer le beurre que vous m'achetez.

Comme le loisir me manque pour m'étendre d'avantage, je vous prie de me croire

Votre reconnaissant fils

Alost 22 janvier 1815.

C. Van Crombrugge

Prêtre Sup. du Coll.